



uOttawa

CONVENTION D'UTILISATION D'UNE CARTE DE VOYAGE

Reconnaissance des responsabilités et obligations des détenteurs de carte de voyage

Je, _____, ayant le numéro d'employé _____, accuse réception de la carte de voyage de l'Université d'Ottawa émise par la Banque Scotia sous le numéro _____, avec la date d'expiration de _____.

1. Je reconnais que seules les dépenses inhérentes aux voyages d'affaires et d'étude sont admissibles sur la carte décrite ci-dessus et que toutes dépenses personnelles, non-approuvées, encourues lors d'un voyage seront à mes frais et conséquemment non-remboursables. J'assume la responsabilité de toutes les opérations effectuées avec cette carte et je m'engage à ce que ces dépenses soient conformes au règlement 21 sur les voyages d'affaires et d'étude.
2. Je conviens d'acquitter le solde requis à la Banque Scotia tel qu'indiqué sur le relevé bancaire qu'elle émet pour chaque période d'utilisation de la carte à la date d'échéance et comprends que les intérêts encourus sur cette carte deviennent ma responsabilité financière et sont non-remboursables. Je m'engage à fournir la liste détaillée des dépenses de chaque journée de voyage et une explication du but du voyage sur le formulaire officiel de demande de remboursement des frais de voyage, et soumettre ce formulaire au superviseur compétent, pour examen et approbation, dans les quinze jours qui suivent le retour de voyage afin de recevoir mon remboursement.
3. Je reconnais que je suis l'unique personne autorisée à utiliser la carte de voyage et je m'engage à la protéger et à ne pas divulguer le numéro de la carte ainsi que mon numéro d'identification personnel (NIP) afin de prévenir toute utilisation non autorisée. Seuls les marchands avec qui je traite au nom de l'Université d'Ottawa peuvent connaître les détails de ma carte. Dans l'éventualité où je constate la perte, le vol, ou la diminution du caractère confidentiel de ma carte ou de mon NIP, j'aviserai sur-le-champ la compagnie émettrice de la carte (Visa), en téléphonant au 1-888-823-9657, ainsi que l'équipe des achats décentralisés et programmes en téléphonant à la ligne d'aide au 613-562-5800, poste 1587.
4. Je comprends que la carte qui m'est remise appartient à l'Université d'Ottawa et que, si je manque aux obligations ci-dessus, intentionnellement ou par négligence, l'Université prendra toutes les mesures de recouvrement appropriées qu'autorise la loi. De plus, si je quitte le département, le service ou l'Université, ou si je suis muté dans d'autres fonctions, je m'engage à rendre immédiatement la carte de voyage à l'Université d'Ottawa pour la faire annuler.
5. Tout manquement aux règlements, méthodes et procédures peut entraîner la révocation de la carte ainsi que des mesures disciplinaires pouvant aller jusqu'au renvoi de l'Université d'Ottawa. Par ailleurs, l'Université d'Ottawa peut, en tout temps et pour n'importe quelle raison, décider de me retirer le droit d'utiliser une carte de voyage.
6. Je sais qu'on peut me demander de présenter les pièces justificatives associées à l'usage de la carte de voyage pour fins de vérification.

En signant la présente convention, je confirme que j'ai lu le règlement 21 et que je comprends mes responsabilités, et je m'engage à respecter les règlements, méthodes et procédures applicables au programme de la carte de voyage.

Signature – Titulaire de la carte de voyage

Date

Signature – Achats décentralisés et programmes

Date